



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

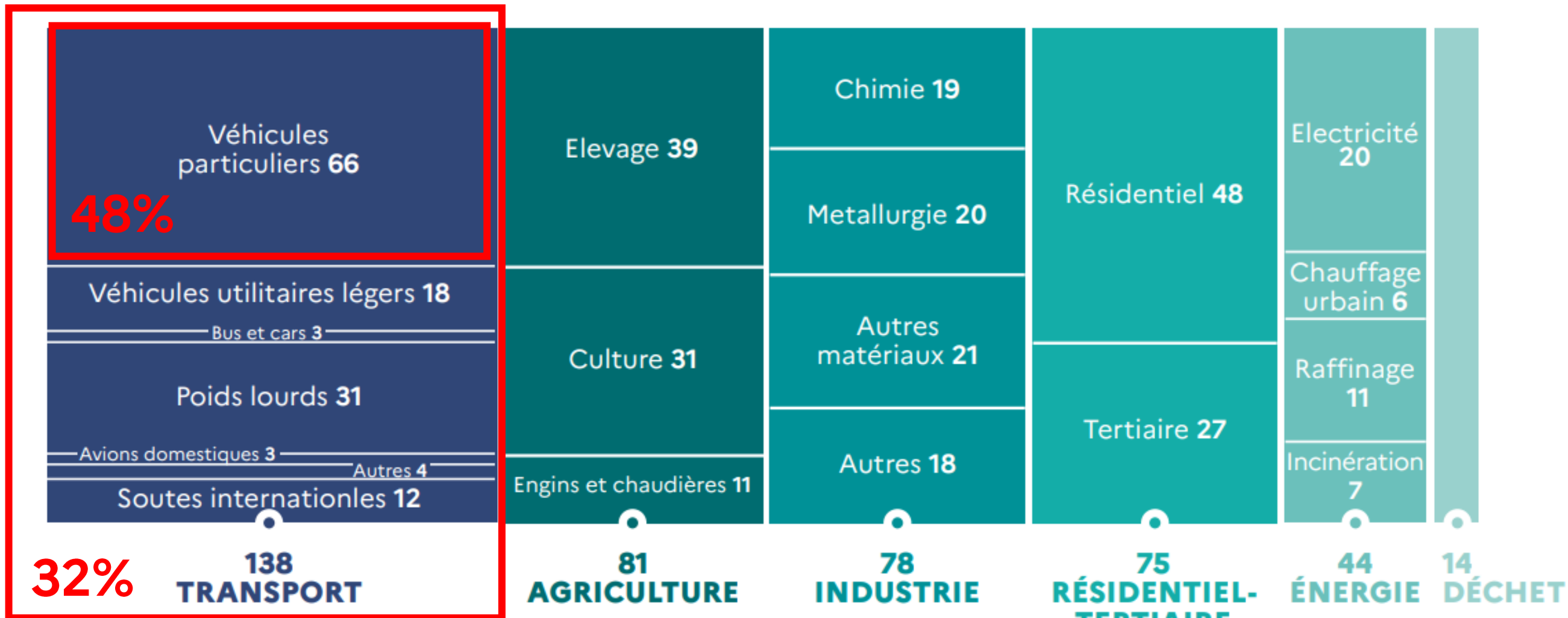
**Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement**

Journée Technique France Mobilités 2025

Intermodalité : les enjeux nationaux

Pourquoi développer l'intermodalité

Émissions de gaz à effet de serre en France par secteur d'activité
données 2021 en Mteq CO2



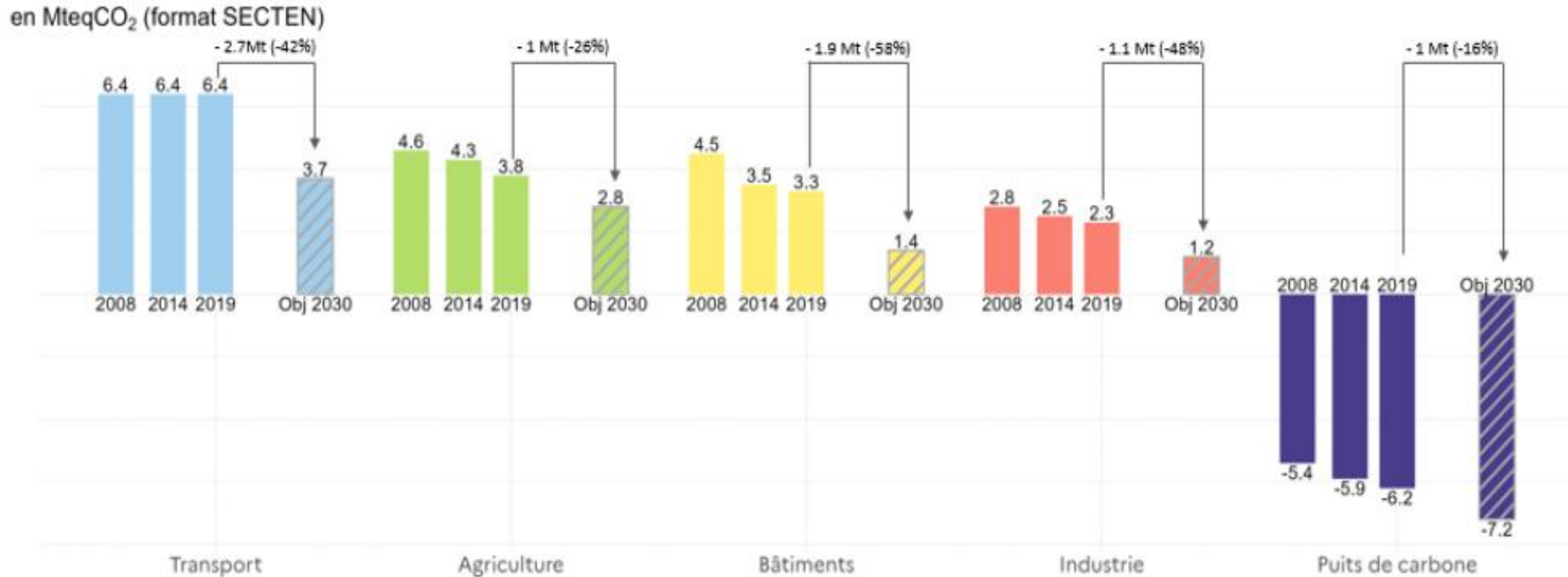
Source : CITEPA, Secten édition 2022 – hors UTCATF.

Cadrage réglementaire

- Loi de transition énergétique pour la croissance verte Transition écologique et croissance verte du 17/08/2015
 - Programmation pluriannuelle de l'énergie – PPE (volet énergie)
 - Stratégie nationale Bas Carbone - SNBC (volet climat)
- Loi Climat et Résilience du 22/08/2021
 - Titre 4 : Se déplacer
 - Promouvoir une alternative à l'usage individuel de la voiture et une transition vers un parc plus respectueux de l'environnement
- La planification écologique



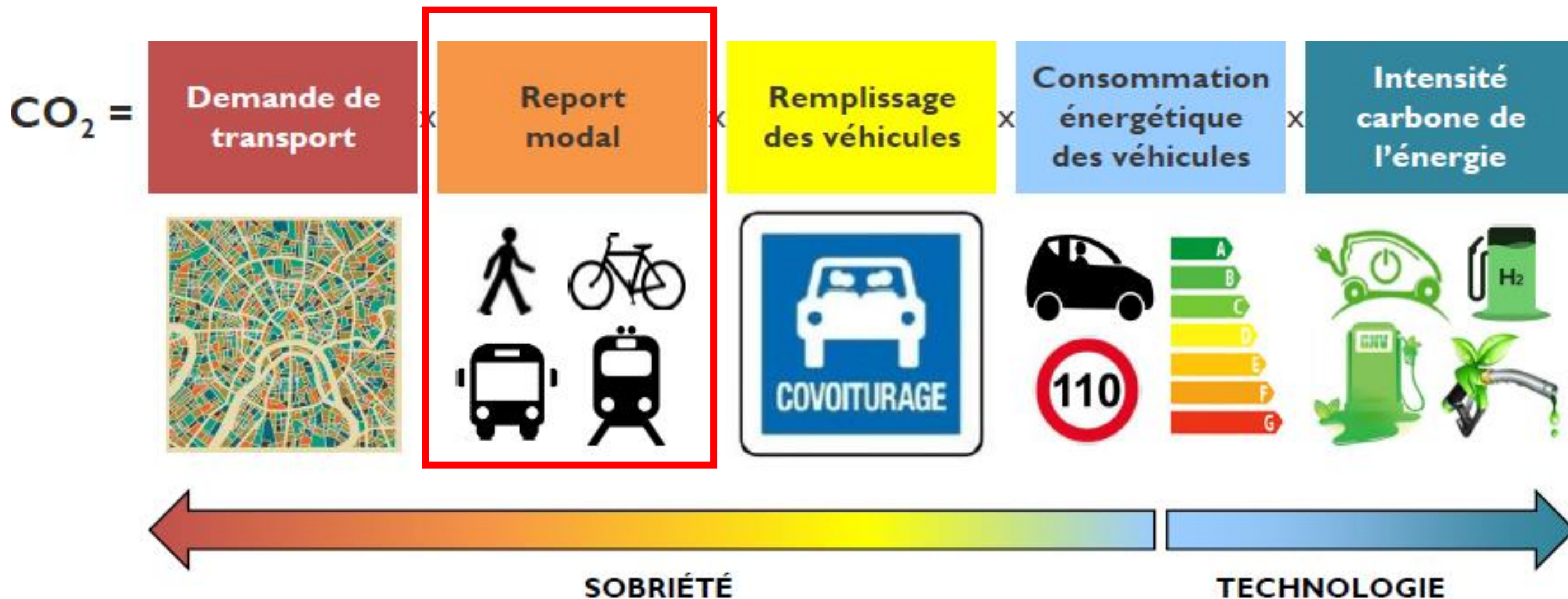
Evolution des Emissions de GES par secteur



* Les émissions directes comprennent toutes les émissions d'origine énergétique ou non, produites sur le territoire. Sont notamment exclues les émissions d'origine énergétique dues à la consommation d'énergie (émissions indirectes).

Source : Inventaire des émissions de GES de Lig'Air
Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire/SCATEL/MMCD - Janvier 2025

Comment décarboner les transports



Source : Fresque MTES, 2020.

Quels moyens pour les collectivités

- Développer des systèmes de mobilités alternatifs à l'autosolisme :
 - Modes actifs (vélo et marche), covoiturage, lignes de cars..
- Travailler la coordination pour limiter les ruptures de charge
- Réfléchir à uniformiser la tarification des différents services et les outils
- Réaliser/Adapter les pôles d'échanges multimodaux (PEM)

Objectif : faciliter la pratique de l'intermodalité, soit l'utilisation d'au moins 2 modes de transports pour un même déplacement

